

en haine implacable. De cette haine que de meurtres devaient surgir. Les deux régiments étaient alors can tonnés à Saint-Goar, et qu'ils avaient bravement enlevé d'assaut, l'épée à la main. Les deux corps d'officiers se réunis saient souvent pour tromper en commun l'ennemi de quelques jours de repos né cessaires au soldat après une campagne pénible. Un soir ils avaient engagé une partie de plaisir à Saint-Goar. Un officier de Piémont, M. de Bourgui gnon de Foncolombe, sur un coup qui lui enlevait tout son enjeu, se leva rouge de colère, et jeta les cartes sur la table. Cet incident jeta une assez grande tristesse sur la fin de la soirée. On savait que M. de Foncolombe emporterait violemment M. de Lournel à juste titre pour un jeune officier, sortit brave ment et l'autre, s'ils ne laisseraient pas tomber d'une provocation. Cependant, dur et ferme, il n'en fut rien. Le lendemain, M. de Lournel répondit à ses amis, qui lui parlèrent de cette altercation, que tout était terminé : qu'il avait vu M. de Foncolombe et que cet officier lui avait fait des excuses sur son emportement. Le lendemain, la brigade d'Auvergne et de Piémont recevait l'ordre de quitter Saint-Goar pour se porter en avant. Au moment où Piémont formait sa colonne de marche, on chercha, mais en vain, M. de Foncolombe. On ne l'avait pas vu de puis la soirée où il avait jeté les cartes d'une insolente façon. A son logis, on trouva un cadavre. M. de Foncolombe était mort assassiné. La surprise et l'émotion furent profondes ; on se perdit en conjectures sur cet événement, entouré de circonstances inexplicables. Le lendemain, à l'appareil de tir, on vit à l'avant-veille le cadavre de M. de Foncolombe ne portant autre

trace de blessure qu'une petite plaie produite par la pointe d'une épée ou d'un poignard. L'épée ou poignard avait pénétré dans le cœur ; le sang avait étouffé la victime, qui n'encore le rouge tachait à peine son linge. Le corps était étendu sur le dos, la tête appuyée à la muraille ; il était tout vêtu, moins l'habit d'uniforme posé sur le lit ; le lit n'était pas défait ; l'épée, hors du fourreau, était déposée sur la table à côté de la lampe éteinte frite d'huile ; la lame était nette et brillante ; le fourreau attaché au ceinturon, pendait à la tête du lit. La commission militaire, laissée à Saint-Goar pour cette triste enquête, supposa d'abord qu'un de ces vagabonds, qui s'attachent comme des vautours aux pas d'une armée, s'était introduit chez M. de Foncolombe pour le voler. Ce fut dans ce sens qu'elle rédigea son rapport. Et pourtant (de là bien des incertitudes) les tirailleurs étaient respectés, les meubles intacts ; sur la cheminée, une bourse contenant quelques pièces d'or, était déposée à côté de la montre... Aucun vol ! Sur quoi les murmures s'élevèrent d'une vengeance ayant les caractères les plus particulièrement horribles de trahison et de lâcheté. On disait, mais à voix basse encore, que deux officiers de Piémont, passant à une heure assez avancée de la soirée tournaient en lieu la querelle entre les deux joueurs, devant la maison qu'habitait M. de Foncolombe, en avaient vu sortir son adversaire, le comte de Lournel. Qui pourrait se figurer le désespoir de ce jeune officier, lorsqu'il fut instruit d'un rapprochement qui avait tout le caractère d'une accusation ? Il s'empressa de donner les détails les plus circonstanciés sur l'emploi de son temps, dont chaque seconde était comptée. En effet, il n'en avait pas, il avait eu dans cette funeste soirée l'im tête à tête assez long avec M. de Foncolombe. En sortant du jeu, il avait rencontré cet officier qui était venu droit à lui et l'avait prié de l'accompagner à son logis, voulant, disait-il, s'excuser de sa vivacité. M. de Lournel avait consenti à le suivre. Ce récit, entretenu, avait été